



Ajustement de la conduite troupeau et bâtiments adaptés

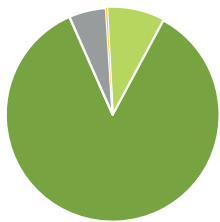


Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique



2 UMO familiales (Cédric et Mylène)
0,6 UMO salariée

Assolement 2020



2/3 des PP à plus de 1100 m d'altitude

65 vèlages (race Limousine), taux de renouvellement 26 %
107 UGB



Ventes de génisses et jeunes bovins (300 à 320 kg), de vaches de réformes (380 kg) et veaux sous la mère (150 kg)
Ventes de reproducteurs (vaches pleines, reproducteurs mâles et femelles)

Autonomie fourragère :

- Autonomie massique en fourrages : 91 %
- Autonomie massique en concentrés : 94 %



Ce document recueille le témoignage de Cédric et Mylène Sanial, associés du GAEC Limousine Safranée et installés sur la commune de Saint-Germain-Laprade dans la Haute-Loire. La cohérence du système d'exploitation en agriculture biologique a toujours été au cœur de leurs préoccupations. Cela s'est traduit par des évolutions sur les périodes de vèlage, le parc bâtiment ou la taille du cheptel.

Le siège de l'exploitation se situe à Saint-Germain-Laprade, sur terrains granitique ou marneux. La moitié du parcellaire se trouve à 25 km, sur le massif volcanique du Mézenc (1100-1200 m d'altitude - communes de St Front et Montusclat).



SITUATION PÉDOCLIMATIQUE DE LA ZONE (VUE PAR L'ÉLEVEUR)

Le bassin du Puy en Velay : une zone assez sèche de moyenne montagne

Dans cette région plutôt peu arrosée (moins de 700 mm par an), Cédric et Mylène ont pu observer des sécheresses estivales plus fréquentes depuis 2017, conduisant à une chute de la pousse de l'herbe et des déficits fourragers. Ces épisodes sont souvent suivis d'un retour tardif des pluies à l'automne, pénalisant l'implantation des prairies. Les prairies d'altitude du Mézenc permettent une gestion décalée de l'herbe, mais au prix de frais et de temps de transport accrus.

PRINCIPALES PROJECTIONS (*) AGROCLIMATIQUES 2050 POUR LE BASSIN DU PUY :

- baisse des précipitations hivernales et de la reconstitution des réserves hydriques,
- baisse des pluies printanières et davantage d'orages en été,
- hausse de l'évapotranspiration,
- intensification des pluies automnales (épisodes cévenols).

* Source AP3C : quels impacts et quelles adaptations sur mon territoire ?

PRÉSERVER LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION

Historiquement, les parents de Cédric disposaient d'un quota laitier de 50 000 litres (avec vente directe de lait cru) ainsi qu'un troupeau allaitant composé de charolaises et limousines. Dès 2004 et grâce à une bourse d'échange, l'arrêt du lait a été décidé.

Suite à son installation en 2007, Cédric a toujours recherché une cohérence entre le troupeau et le système fourrager. Si la réduction de la taille du cheptel en 2020 a été rendue nécessaire pour faire face à la sécheresse, cela n'a pas dégradé la rentabilité économique de l'exploitation. Les modifications apportées aux bâtiments ont également permis de retrouver de la souplesse.

DIFFÉRENTS LEVIERS MOBILISÉS AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'exploitation a été convertie en agriculture biologique en 2010/2011. Un travail a été conduit pour augmenter la productivité des prairies temporaires, grâce à l'implantation de prairies associant luzerne, trèfle blanc et violet et des graminées. Les excédents de stocks fourragers étaient alors vendus.

Grâce à cette surproduction de fourrages, il a été fait le choix entre 2016 et 2017 d'accroître la taille du cheptel. Ce sont ainsi 15 à 18 vêlages de printemps qui se sont rajoutés aux vêlages d'automne. L'accroissement du troupeau a ainsi conduit à une intensification du système fourrager : le chargement est passé de 0,85 à 1,10 UGB/ha de SFP, sans dégradation de l'autonomie alimentaire.

Mais dès 2017, une première sécheresse a touché le bassin du Puy. Puis les années suivantes, les mêmes aléas climatiques ont conduit à des déficits fourragers conséquents. La répétition des coups de chaud s'est aussi traduite par une altération de la qualité des prairies (destruction des mottes). À cela s'est ajoutée une prolifération de rats taupiers à St Front, avec un pic en 2020, pénalisant là-aussi les rendements fourragers.

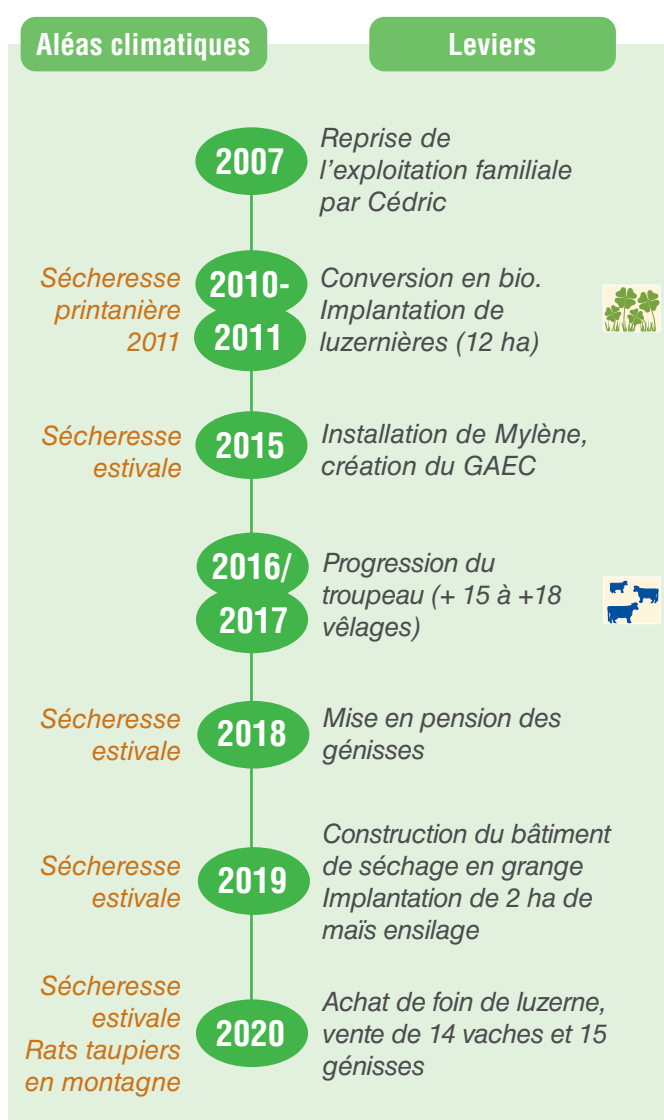
Pour préserver la cohérence et le niveau d'autonomie de l'exploitation, Cédric et Mylène ont su mobiliser différents leviers : la mise en pension des génisses dans un premier temps, puis la rénovation du bâtiment et la mise en place d'un équipement de séchage en grange.

En 2020, au regard de l'ampleur du déficit fourrager, l'achat de foin de luzerne et la vente de femelles ont été rendus nécessaires.

UN TROUPEAU ADAPTÉ À SON TERRITOIRE

La volonté de cohérence avec le système d'exploitation se traduit par une orientation génétique sur des critères tels que la production laitière ou les aplombs. Le caractère rustique et la bonne valorisation des fourrages grossiers sont primordiaux pour ce troupeau mixte élevage. Cela confère au final plus de résilience face aux aléas climatiques.

La génétique sans corne est un des points forts du GAEC, valorisée par la vente de reproducteurs. Cette orientation a été prise pour éviter l'écornage en plein air. Cela répond également au souhait d'hiverner les femelles (avec au passage « **30 % d'économie d'aliments** ») dans des bâtiments qui ne sont pas « **100 % compatibles avec les bêtes cornues** ». Cela répond enfin à une demande sociétale, « **si on communique bien** ».



UN CHEPTEL À GÉOMÉTRIE VARIABLE

La progression du cheptel en 2016 a permis d'apporter plus de cohérence entre les besoins du troupeau et la pousse de l'herbe ainsi que plus de souplesse dans la gestion des lots au pâturage. Ce choix a également été motivé pour permettre la commercialisation, en vente directe, de veaux de lait durant l'hiver.

Dès 2018, et face aux premiers épisodes de sécheresse, les génisses ont été mises en pension. Mais en 2020, la situation est critique : « **ça me réveillait la nuit de ne pas savoir quoi donner à manger à mes animaux** ». Il a ainsi été décidé de vendre 14 vaches (en priorité, des vêlages d'automne) et 15 génisses. Un choix radical mais dont l'impact économique a été limité par la recherche de valeur ajoutée sur les animaux commercialisés en vente directe.

LE SÉCHAGE EN GRANGE POUR DES STOCKS DE QUALITÉ

La mise en place du séchage en grange a été anticipée par rapport à la date initialement prévue (2025), afin de bénéficier des aides du plan bâtiment. Cet équipement est précieux dans le contexte actuel. Sur les coteaux exposés, la 1^{ère} coupe est plus précoce : vers le 10 mai soit 3 semaines de gagnées. Cela permet de réaliser une seconde coupe de qualité.

LA COHÉRENCE DU SYSTÈME D'EXPLOITATION PASSE AUSSI PAR UNE RÉFLEXION DANS L'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Si la stabulation était initialement sur aire paillée intégrale, des modifications y ont été apportées avec l'installation de caillebotis. C'est avant tout un aménagement qui permet d'économiser de la paille : un atout non négligeable dans la zone et au regard de la flambée des cours.

Pour Cédric, le lisier produit est précieux pour les systèmes fourragers en agriculture biologique : *« cela permet de donner un coup de booste très sensible pour la pousse de l'herbe »*.

Le bâtiment permet également de stocker du fumier durant la période estivale. En effet, il a été fait le choix d'arrêter son compostage, afin de préserver la matière organique et l'azote contenu dans le fumier.





LE REGARD DE L'ÉLEVEUR

L'important pour nous a toujours été de préserver la cohérence de notre système d'exploitation, et cela s'est traduit par des choix sur les bâtiments, les reproducteurs, le système fourrager.

Mais il est primordial de veiller à toujours mesurer la valeur ajoutée dégagée par notre système pour faire les bons choix. Nous avons pu nous appuyer sur des groupes d'éleveurs dynamiques.

La demande sociétale est importante à prendre en compte : mais si on communique bien sur ce qu'on fait, il n'y a aucune raison de se sentir en danger.



LE REGARD DU TECHNICIEN

Les évolutions du troupeau ou les modifications apportées aux bâtiments d'élevage ont permis d'apporter une souplesse nécessaire face à un déficit fourrager récurrent dans le contexte climatique actuel. Mais les choix d'évolution de l'exploitation du GAEC Limousine Safranée ont toujours été décidés pour préserver la cohérence du système d'exploitation et comme le dit Cédric, « **l'autonomie est plus simple à gérer que la dépendance** ».

Les prairies d'altitude du Mézenc permettent une gestion décalée de l'herbe, mais la distance qui les sépare du siège (25 km) se traduit par une hausse des frais et de temps de transport.

Les pistes ne manquent pas pour continuer à progresser dans cette voie avec par exemple des réflexions en cours pour introduire du pâturage dynamique au printemps.

La santé des bovins est aussi un sujet primordial pour le GAEC avec une analyse poussée sur la qualité de l'eau d'abreuvement.



POUR EN SAVOIR PLUS



Retrouvez l'ensemble des témoignages d'éleveurs ovins, caprins et bovins sur les leviers mis en place dans leur élevage pour s'adapter aux effets du changement climatique.

RÉDACTION & CONTACTS :

Philippe DIMON (Institut de l'Élevage) - philippe.dimon@idele.fr
Philippe HALTER (Chambre d'Agriculture 43) - phalter@haute-loire.chambagri.fr



Avec le soutien de



et du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes / DRAAF